



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le mardi 4 septembre à 19 h** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élu(e)s statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre l'usage conditionnel « activité communautaire ou socioculturelle » dans le logement situé au 5021, rue Sainte-Catherine Est.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 14^e JOUR D'AOÛT 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux